Situation hydrologique fin Septembre 2025



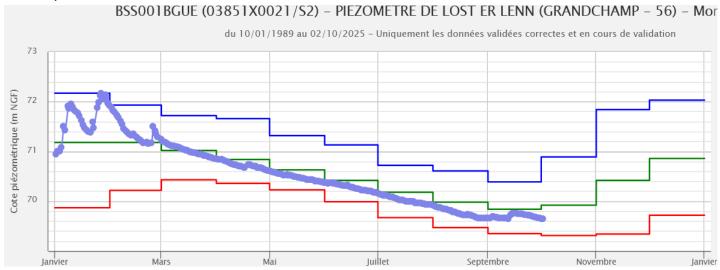
Des précipitations mensuelles proches de la normale. Un début de mois de septembre avec des ressources en hausse approximant les valeurs moyennes mais qui repartent à la baisse sur la dernière semaine de septembre.

Pluviométrie

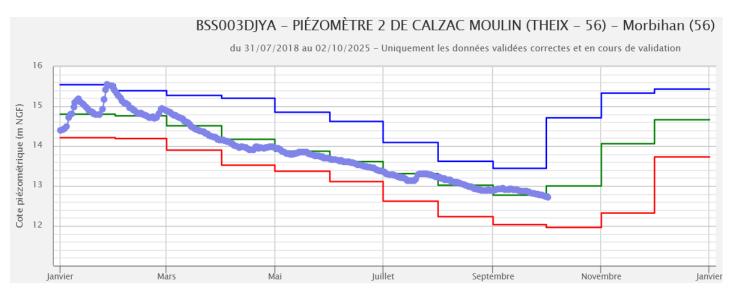
A Auray, la pluviométrie mensuelle (76,6 mm) a été proche de la normale pour un mois de septembre (+7%). Les précipitations se sont concentrées sur la 1^{ère} quinzaine du mois. A l'inverse, moins de 1 mm de pluie est tombé durant la dernière semaine.

Nappes

Le piézomètre de Grand-Champ a eu niveau inférieur à la moyenne pour un mois de septembre. Celui de Theix-Noyalo a eu niveau légèrement supérieur à la moyenne.



Point d'eau 03851X0021/S2 - Site public - ADES (eaufrance.fr)



Point d'eau BSS003DJYA/X - Site public - ADES (eaufrance.fr)

BSS001BGUE (03851X0021/S2)

- maximum mensuel
- moyenne mensuelle
- minimum mensuel
- **→** 2025

Débits

Les pluies de fin août et de la 1^{ère} quinzaine de septembre ont permis au Loc'h de retrouver un débit proche de la normale. Le débit est repassé en-dessous de la moyenne à compter du 25 septembre.





Les débits mesurés par le SMRE le 22 septembre étaient proches de la moyenne 2006-2024. Le Poumen et le Calavret étaient en eau mais sans écoulement. Le Moulin de Cochelin présentait un écoulement très faible (0,0006 m³/s). A noter que les mesures ont été réalisées à un moment du mois où les débits du Loc'h étaient équivalents à la normale.

Suivi des assecs

L'Office Français de la Biodiversité a effectué 1 campagne d'observation des écoulements (ONDE) le 25 septembre.

Le Pont du Roc'h, le Kergroix (ou Demi-Ville), le Calavret et le ruisseau de Mangolérian (BV du Liziec) présentaient un écoulement visible. Le ruisseau de Meucon (BV du Bilair) était en assec.

Arrêté cadre sécheresse

<u>L'arrêté cadre sécheresse du Morbihan</u> fixe des débits seuils à partir desquels des mesures de vigilance, alerte, alerte renforcée et crise sont déclenchées. La zone 'Littoral', à laquelle le territoire du SAGE est rattaché, est repassée en **vigilance** pour l'eau potable et les milieux naturels par arrêté préfectoral du 11 septembre.

La dérogation au débit réservé en aval de la retenue d'eau potable de Tréauray au 30^{ème} du module accordée par arrêté préfectoral, a été prolongée jusqu'au 31 octobre sous réserve des conditions climatiques.

Remplissage des retenues d'eau potable

A fin septembre le taux de remplissage des retenues d'eau potable a augmenté pour Tréauray, est resté stable pour Noyalo et a diminué pour Trégat : il était de 87% pour Tréauray (contre 55% fin août), de 80% pour Noyalo et de 70% pour Trégat (contre 82% fin août).

Actualités sur la quantité d'eau

• La CLE et le syndicat du SAGE ont lancé une étude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC) en 2024. Le comité de pilotage a validé - le 1^{er} octobre - la 1^{ère} grande étape de cette étude : la délimitation des Unités de Gestion. C'est à l'échelle de ces dernières que les volumes prélevables seront déterminés à l'issue de l'étude. Retrouvez les informations sur la page dédiée. Pour comprendre l'objectif d'une étude HMUC, cliquer sur cette vidéo de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Gardons le réflexe des <u>écogestes</u>!

Le SAGE sur le web :

Page Quantité du site du SAGE





Contact

Syndicat Mixte du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Etel 19 rue du Danemark – 56400 AURAY 02 97 52 47 60 contact@sagegmre.fr La mise en œuvre du SAGE est soutenue financièrement par :





